

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 63/97/SPCG portant rapatriement de la famille Abdi Hayad.

n° 63/97/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
21 août 1963

Numéro JO  
n° 9 du 31/08/1963

Date du numéro  
31 août 1963

### TEXTE INTÉGRAL

Le rapatriement sur Saïgon, aux frais du Budget Local, est accordé, à titre de secours exceptionnel, à Mme Abdi Hayad, accompagnée de ses filles Nouria, née le 25 février 1950 à Saïgon, et Saadia, née le 6 août 1955 à Djibouti. Des réquisitions de passage Djibouti – Saïgon par voie maritime, en 3e classe, seront délivrées aux intéressées. La dépense est imputable au Budget Local ( chapitre 26, article 3, paragraphe 3, secours exceptionnels).